

Algérie Télécoms SPA
Direction Opérationnelle de Bouira.
Sous-direction Technique Opérationnelle.
Département Réseaux d'Accès.



Réf : AT/DO/SDTO/DRA/.../03/2022.

Bouira le : 02/03/2022.

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise
EGTPH MEDDOUR SAIDA.

Objet : *Mise en demeure.*

Suite aux non respect de vos engagements, relatifs aux Travaux de raccordement d'Abonnés au profit du CMP d'Ain Bessem, l'ODS N°11/SDTO/2022 du 20/02/2022.

J'ai le regret de vous informer, que je vous mets en demeure pour le non respect de vos engagements, relatifs au démarrage des travaux après l'établissement de l'ODS en date du 20/02/2022, le non respect des délais, affectant l'activité d'Algérie télécoms et le manque à gagner y afférents.

Faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur (résiliation de contrat avec indemnisation des préjudices causés, et de mettre votre entreprise sur la liste noire des opérateurs économiques).

Algérie Télécom - SPA
Directeur Opérationnel de Bouira
Signé : Abdelhalim BOUACHRI